

versité de Victoria. Il en devint l'un des directeurs et aussi le vice-chancelier. Sa mort—je le sais—sera vivement regrettée par la congrégation méthodiste dont il était l'un des membres distingués. En 1874, alors que M. Mackenzie était premier ministre, il fut élu député aux Communes comme libéral avancé, et il fut appelé au Sénat en 1899. Chacun de nous se rappelle la gentillesse avec laquelle il s'est toujours acquitté de ses devoirs pendant qu'il a siégé ici. Il a pris part à tous nos débats importants ; mais dans toutes ces occasions personne n'a pu lui reprocher un seul mot blessant. Bien qu'il fût très dévoué au parti politique avec lequel il avait été associé toute sa vie, il avait une amitié sincère pour ceux qui différaient d'opinion avec lui ; les opinions politiques n'affaiblirent jamais ses amitiés privées. Les membres de cette Chambre se rappellent que souvent dans ses discours, il se laissait guider par une verve humoristique qui donnait un grand relief à ses observations. Sa mort prématurée ne manquera pas d'inspirer à tous le plus profond regret.

L'honorable M. LOUGHEED : Je partage les sentiments qui viennent d'être exprimés si convenablement par mon honorable ami, le secrétaire d'Etat, au sujet de la mort des deux collègues dont il nous a parlé. Pour ce qui concerne feu le sénateur Vidal, il reste peu d'hommes en Canada qui aient été témoins des événements politiques auxquels il fut mêlé, et il n'y a plus que deux sénateurs qui furent témoins de son élévation au Sénat. Je veux parler de mon honorable ami le secrétaire d'Etat, et de l'honorable sénateur de Richmond (l'honorable M. Miller). Il a dépassé presque d'une vingtaine d'années l'âge maximum ordinaire, qui est alloué aux hommes : savoir sept dizaine d'années. Durant cette longue période, il eut le chagrin de voir disparaître la plupart de ses contemporains. Il fit son entrée dans la vie publique vers 1860. L'on peut dire qu'il a vu les quelques provinces éparpillées de l'Amérique britannique du Nord d'autrefois s'unir pour constituer la plus grande colonie autonome de l'empire britannique—c'est-à-dire, le Canada d'aujourd'hui. Le sénateur Vidal fut toujours l'un des membres les plus actifs du Sénat. Presque jusqu'à sa mort, il s'intéressa activement et

Hon. M. SCOTT.

intelligemment à tout ce qui transpirait dans la vie publique. Peu d'hommes dans le Sénat prenaient une part plus active aux travaux de nos comités que ne le faisait feu le sénateur Vidal, et quand venait l'heure des délibérations dans cette Chambre, il n'y eut presque aucune mesure importante qui ne fût discutée par lui avec le plus grand soin. Il avait l'avantage d'être doué de dispositions et d'un tempéramment qui plaisaient aux deux côtés de la Chambre, et chacun s'empressait, de temps à autre, de le complimenter sur la parfaite gentillesse avec laquelle il expédiait les affaires publiques auxquelles il était mêlé.

L'honorable M. SCOTT : Ecoutez, écoutez.

L'honorable M. LOUGHEED : La privation de sa grande expérience et de son jugement mûr qui le distinguait dans les débats sur les questions d'intérêt public sera vivement ressentie par cette Chambre. Ses collègues n'oublieront point ses hautes qualités qu'il déployait toujours dans l'expédition de nos affaires législatives. Feu le sénateur Vidal ne fut pas seulement une acquisition précieuse pour les hommes publics du Canada ; mais l'on peut dire aussi que peu d'entre eux, de son temps, ont pris une part aussi active que lui aux réformes d'un caractère social et moral. La part qu'il prit au mouvement de tempérance en Canada est bien connue de l'Atlantique au Pacifique, et les efforts qu'il fit dans ce mouvement, effort auxquels l'honorable secrétaire d'Etat a fait allusion—efforts tendant à guérir la plaie de l'intempérance dont souffre un si grand nombre de nos concitoyens—resteront longtemps dans le souvenir de ceux qui furent ses collaborateurs dans cette œuvre de réforme morale et sociale. Sa perte sera vivement ressentie dans tout le pays, dans les cercles politiques, comme de tous ceux qui s'occupent de la réforme sociale. Je suis convaincu que cette Chambre partage le deuil de la famille de ce collègue qui fut en sa qualité d'homme public, un bon citoyen et un ami.

Les observations que je viens de faire au sujet du sénateur Vidal peuvent s'appliquer avec la même force à feu le sénateur Kerr qui fût, lui aussi, longtemps mêlé à la vie publique en Canada. Ce dernier commença sa carrière politique vers 1870. Ayant été